

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

Polluant(s) en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre Présence de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte : 80 µg/m³ de moyenne journalière
Commentaires	Une dense brume de poussière survole actuellement l'atmosphère de la Guyane. Malgré les nombreux épisodes de pluie, la densité de la brume de poussière reste à proximité du seuil d'alerte. Selon nos paramètres de prévision, nous prévoyons un dépassement du SA pour aujourd'hui sur nos 3 stations. La procédure d'alerte est déclenchée pour ce mardi 15/03/2022.
Prévisions	A partir de jeudi les concentrations de particules fines devraient diminuer et les épisodes de pluie devraient aider à améliorer la qualité de l'air de la Guyane.

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹ (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;

¹ Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche

- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).